

Commissaires des Courses de Galop : Jean-Pierre CINNA, Henri YERRO, Jérôme DEBY, Camille VAITILINGON
Commissaires de courses de Trot : Henri YERRO, Yohan MARIE, Jean-Pierre CINNA, Franck MEYNARD

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations: 09h45 - Départ: 10h15

PRIX DE LA SOUFRIÈRE

À réclamer

6000 € - (3 000, 1200, 900, 600, 300)

10500 € (5250, 2100, 1575, 1050, 525) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. Poids: 56 kg.
Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 1,5 kg; pour 8.000, 3 kg. En outre, tout gagnant cette année, portera 1 kg.
Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 150 m env.

Simple Gagnant

Propriétaires	1	2	3	Chevaux	K€	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur		Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M. JC. Delasse				1 MANOUIA ♦ 	8	1	J. Moisan	58,5		56	F al.	3 Mankib (GB)/Zaouia ♦ JM. Nemorin	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j43124
2 M. F. Nannette				2 HARMONY 	8	2	C. Cadel	58,5		65	F b.	3 Sir Ron Priestley (GB)/Simone Angel ♦ Suc. RY. Simon	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j15221
3 M. L. Solvar				3 ONEREPUBLIK	8	3	G. Bon	58,5		64	F b.	3 Muhaarar (GB)/Zenat ♦ P. Artigues	3 M ^{me} A. Thibaut	21j21333

5 Engts – 2 Forf.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e – Mutuel : G P – PJ : G P – Trio

2^e Course

Opérations: 10h20 - Départ: 10h50

PRIX DES PREMIERS PAS

(Inédits)

6400 € - (3 200, 1280, 960, 640, 320)

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais couru. Poids: 56 kg.
Parcours n° P1: Plat, Dist. 900 m env.

Simple Gagnant

Simple Placé

Couplé Ordre

Trio Ordre

Propriétaires	1	2	3	4	Chevaux	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur		Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M. G. Ajax					1 ARKANDIA	3	M ^{me} S. Akari-Souidane	56	54,5	~	M b.	2 Listan (IRE)/Makandia Risk ♦ G. Ajax	1 G. Ajax	-
2 M. JC. Cazako					2 ALPHA DE CENTAURE	2	J. dos Santos	56		~	H b.f.	2 Godplay/La Zisa ♦ JC. Cazako	2 JC. Cazako	-
3 M. FM. Labonne					3 DIONAKIB	4	M ^{me} L. Dupelin Lalung	54,5	53	~	F b.	2 Mankib (GB)/Dionaea ♦ L. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
4 M. L. Solvar					4 ESPRITSAUVAGE 	1	G. Bon	54,5		~	F b.	2 Reply (IRE)/Lady You ♦ D. Bernus	4 M ^{me} A. Thibaut	-

4 Engts

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e – Mutuel : G P – PJ : G P – Trio

3^e Course

Opérations: 10h55 - Départ: 11h25

PRIX RAYMOND VIVIES

(Classe 4)

6400 € - (3 200, 1280, 960, 640, 320)

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 et 4 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 3 ans, 55,5 kg; 4 ans, 59 kg.
Un souvenir sera offert par l'association des courses KARUKERA au propriétaire du cheval gagnant.
Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 700 m env.

Simple Gagnant

Simple Placé

Couplé Ordre

Trio Ordre

Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur		Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M. M. Alikér						1 SMOOKIE 	5	G. Bon	57,5		47	F b.	4 Mankib (GB)/Belong To Stars ♦ M ^{me} LR. Ruster	1 M. Alikér	21j44433
2 M. JC. Delasse						2 THE BROWN BEVERLY	2	J. Moisan	57,5		53	F b.	4 Panis (IRE)/Lady Linn ♦ JC. Delasse	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j17584
3 M. V. Feverel						3 MISSCRINIÈRE 	1	M ^{me} S. Akari-Souidane	57,5	56	~	F b.	4 Listan (IRE)/Devise Des Bieffes ♦ J. Bastian	3 V. Feverel	-
4 M. FM. Labonne						4 TI ESTRELLA 	6	M ^{me} L. Dupelin Lalung	57,5	56	50	F aub.	4 Mankib (GB)/Estrella Delnorte ♦ L. Nemorin	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j66540
5 M. P. Valmy d'Herbois						5 KELISTAN 	7	R. Meynard	57,5		51,5*	F b.	4 Listan (IRE)/Kilkelie ♦ P. Valmy d'Herbois	5 P. Valmy d'Herbois	448j(25)2653
6 M. R. Chaumier						6 REGGAE TIME 	3	M. Lauron	55,5		52,5	H b.m.	3 Broox (IRE)/Va ♦ M. Barba	6 M ^{me} A. Thibaut	105j36114
7 M. RE. Nicolson						7 AYKIB 	4	X. Bergeron	c 54	55,5	49	F b.m.	3 Mankib (GB)/Ay Cheche ♦ JM. Nemorin	7 RE. Nicolson	21j33375

8 Engts – 1 Eng. Suppl. – 1 Forf.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e – Mutuel : G P – PJ : G P – Trio

Course de Poneys - Départ : 12 h 30 - Hors Pari Mutuel



PRIX DE LA VILLE DE PETIT-CANAL



Plat, distance : 800m environ (Gazon) - Départ au drapeau

4^e Course

Opérations: 13h40 - Départ: 14h10

PRIX DU FONDS COMMUN

(Classe 4)

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 63 k. Poids: 3 ans, 55 kg; 4 ans et plus, 57 kg.
Surcharges accumulées et limitées à 6 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus : 1 kg par 4.000 reçus.
Les chevaux n'ayant pas gagné cette année recevront 1,5 kg.
Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 150 m env.

Simple Gagnant

Simple Placé

Couplé Gagnant

Couplé Placé

Trio

Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur		Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M. W. Menialec						1 ESHBELIA 	7	J. Moisan	61,5		59,5	F b.	5 Al Wukair (IRE)/Occagnes (IRE) ♦ Sultan S.M. Alfalahi	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28j65232
2 M. RA. Nicolson						2 BLANCO CHOP 	-6	C. Cadel	61		62	H al.	5 Panis (USA)/L'Aventura ♦ A. Chopard	2 S. Jousselin	28j63515
3 M. M. Duverger						3 SALSATIM	1	X. Bergeron	60,5		60,5	H b.	7 Kingsalsa (USA)/Miss Stream ♦ D. Timmers	3 M ^{me} A. Thibaut	28j44422
4 M. RA. Nicolson						4 DADIDOM 	3	C. Reynaud	60		61	H al.	8 My Risk/Addition ♦ M ^{me} M. Jomain	4 S. Jousselin	21j33541
5 Dream Ahead Stable						5 RONNIE ROCKET	4	A. Baron	59		61,5	H b.	6 Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	5 R. Sainte-Rose	21j42643
6 M. L. Solvar						6 ANGELOTUS 	9	G. Bon	57		58,5	F b.	4 Romanised (IRE)/Shamadiyna ♦ H. Viallon	6 M ^{me} A. Thibaut	28j58(25)73
7 M. A. Jacoby-Koaly						7 VIVELAVIE 	2	F. Torralba	55		49,5	F b.	5 Born To Sea (IRE)/Forestiere ♦ H. Barus	7 A. Jacoby-Koaly	21j34224
8 M. Y. Doranges						8 TULIPE 	5	M. Lauron	c 54	55,5	42	F b.	10 Diamond Green/Fast Style ♦ Mat. Daguzan-Garros	8 Y. Doranges	21j7(25)787
9 M. T. Jacquet						9 KADRANE 	8	M ^{me} S. Akari-Souidane	54	52,5	39	F b.	6 Papalet/Draka ♦ J. Golabkan	9 T. Jacquet	21j6656(22)
10 M ^{me} M. Meynard						10 SWETTY BEAUTY 	10	R. Meynard	54		47*	F gr.	8 Stormy River/Cattiva ♦ M ^{me} V. Pucci	10 M ^{me} M. Meynard	1435j(22)3364

13 Engts – 1 Eng. Suppl. – 1 Forf. – 2 N.D.P.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e – Mutuel : G P – PJ : G P – Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France – * Ordre du tirage au sort des places à la corde – Cheval portant :  des œillères,  des œillères Australiennes,  un bonnet,  un attache-langue –  Chevaux nés dans le second semestre –

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs – (S) Société d'Entraînement – K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros – ♥ Jument ayant été saillie – (A) Cheval assimilé Pur-Sang – (SF) Cheval Selle Français –

(AA) Cheval Anglo-Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AC) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – ⁽¹⁾ Modification du poids porté par le cheval –  Cheval autorisé à courir déferé des postérieurs –  Cheval inédit, mais ayant participé à une course école –

Dépassement de poids : a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres – Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap –  Cheval non qualifié FEE – % : Pourcentage de TVA récupérable –

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" – Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker – (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique –  Engagement supplémentaire 1 –  Engagement supplémentaire 2 –

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes – Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + – "–": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France – Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5° Course

Opérations: 14h15 - Départ: 14h45

PRIX DIDER GENGOUL

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6400 € - (3 200, 1280, 960, 640, 320)

11200 € (5 600, 2240, 1680, 1120, 560) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9280 € (4 640, 1856, 1392, 928, 464) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Un souvenir sera offert par l'association des courses KARUKERA au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env. - Références: 3ans, +3 ; 4ans et +, +6.



Propriétaires		Chevaux	*	Montes	Poids	(^a)	Valeur		Origines ♦ Éleveurs (^a)	Entraîneurs	Performances
1 M. M. Duverger		1 PAGANY ♂ b	-8	X. Bergeron	62		56	F.b.	5 Cloth Of Stars (IRE)/Novilara (USA) ♦ Haras de La Perelle	1 M ^{me} A. Thibaut	21j1A131
2 M. D. Gombaudo-Saintonge		2 SANDRO GOLD ☒	-6	C. Reynaud	62		56	H.al.	6 Eclair Du Fada/Goldinina ♦ M ^{me} S. Tian-Sio-Po	2 S. Jousselin	21j25225
3 M. D. Gombaudo-Saintonge		3 CARIFTA ☒ b	2	C. Cadel	59,5		53,5	F.b.	5 Broox (IRE)/Hanouka ♦ O. Nemorin	3 S. Jousselin	21j34415
4 M. JC. Cazako		4 ARTISTIC GLORY ♀ b	3	J. dos Santos	57,5		51,5	F.al.	8 Olympic Glory (IRE)/Artistic Light (GB) ♦ Suc. M. Jarlan	4 JC. Cazako	28j63345
5 Ecurie Edgar Messaoud		5 BOHEMOS b	7	G. Bon	57		51	F.al.	4 Recoletos/La Bohème ♦ J. Baudouin	5 M ^{me} A. Thibaut	21j24230
6 M ^{me} M. Meynard		6 TAKAMAKA ☒	4	R. Meynard	57		51	F.n.m.	8 Silver Frost (IRE)/Tamada (GB) ♦ Suc. D. de La Heronniere	6 M ^{me} M. Meynard	1484j(22)7985
7 M. R. Merlo		7 BRIDEGO BRIDGE	5	F. Torralba	56		50	H.b.	11 Literato/Perspicace ♦ M ^{me} B. Pouivre	7 R. Merlo	21j12211
8 M ^{me} J. Jacquet		8 DIDISSANG b	1	M ^{me} S. Akari-Soudane	52	50,5	38,5	H.b.	10 Asanga (USA)/Dahlia Deux ♦ R. Sainte-Rose	8 T. Jacquet	21j45653

14 Engts - 3 Forf. - 1 Annul. de part. - 2 N.D.P.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

6° Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h25

GRAND PRIX DU CONSEIL RÉGIONAL

(Classe 1)

40 000 € - (20 000, 7 600, 5 600, 3 600, 1 600, 1 000, 600)

70 000 € (35 000, 13 300, 9 800, 6 300, 2 800, 1 750, 1 050) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

58 000 € (29 000, 11 020, 8 120, 5 220, 2 320, 1 450, 870) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans, 55 kg; 4 ans et au-dessus, 59,5 kg. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix, ni pour les femmes jockeys.

Versement à la poule des propriétaires: 200 euros à l'engagement.

La course sera précédée d'un défilé.

Un souvenir sera offert par l'association des courses KARUKERA au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 350 m env.



Propriétaires		Chevaux	*	Montes	Poids	(^a)	Valeur		Origines ♦ Éleveurs (^a)	Entraîneurs	Performances
1 M ^{me} C. Chaumier		1 MERCURIUS ♂ b	3	F. Torralba	59,5		65,5	H.b.	5 Postponed (IRE)/Matauri Jewel (IRE) ♦ D. Burkle	1 M ^{me} A. Thibaut	42j54711
2 M. M. Duverger		2 EUGENE SMITH (IRE)	9	X. Bergeron	59,5		70	H.b.	5 Zoffany (IRE)/Hermiona (USA) ♦ Ecurie Haras de Beaufay	2 M ^{me} A. Thibaut	21j153(25)4
3 M. FM. Labonne		3 NO CURE NO PAY (IRE) b	-2	J. Moisan	59,5		66,5	H.gr.	6 Mizzen Mast (USA)/Grey Lina (USA) ♦ Marbat LLC	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28j2211(25)
4 M. L. Moutoussamy		4 STARZO FAL ♀	1	C. Cadel	59,5		66	M.al.	5 Starspangledbanner (AUS)/Zomara ♦ Ecurie de Montlahuc	4 S. Jousselin	42j12302
5 M. F. Nannette		5 KISS ME CHOP	7	M ^{me} S. Akari-Soudane	59,5		64,5	H.b.f.	4 Gutaïfan (IRE)/L'Aventura ♦ N. Laye	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	42j31424
6 M ^{me} A. Nicolson		6 MR CASSIOPE ☒	5	M. Lauron	59,5		70	H.b.	6 Mr. Owen (USA)/Chocolat Chaud (IRE) ♦ T. Tekce	6 M ^{me} A. Thibaut	21j52161
7 M. RA. Nicolson		7 WALIBI CHOP ☒ b	-8	G. Bon	59,5		68	M.b.f.	4 Gutaïfan (IRE)/Waliya ♦ A. Chopard	7 M ^{me} A. Thibaut	21j21122
8 M. W. Menialec		8 LA VALE b	6	M ^{me} L. Dupelin Lalung	58		56,5	F.n.p.	5 Moss Vale (IRE)/La Rumeur ♦ G. Truquet	8 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j32112
9 R. Irdor/R. Sainte Rose		9 SOMETHING BLUE b	4	A. Baron	58		60,5	F.al.	4 Goken/Business Lawyer (IRE) ♦ Gemini Stud	9 R. Sainte-Rose	28j3243(25)
10 Ecuries Serge Stempniak		10 SYLVY ♂ b	10	C. Reynaud	53,5		69	F.b.	3 De Treville (GB)/Roman Bamb ♦ R. Shaykhutdinov	10 M ^{me} A. Thibaut	21j41121

10 Engts

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

7° Course

Opérations: 15h30 - Départ: 16h05

PRIX DES PALMISTES

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6000 € - (3 000, 1200, 900, 600, 300)

10500 € (5 250, 2100, 1575, 1050, 525) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

8700 € (4 350, 1740, 1305, 870, 435) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 50 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 350 m env. - Références: 3ans, +7,5; 4ans et +, +12.



Propriétaires		Chevaux	*	Montes	Poids	(^a)	Valeur		Origines ♦ Éleveurs (^a)	Entraîneurs	Performances
1 M. Y. Doranges		1 LA PANTHOURIE b	6	M. Lauron	62		50	F.b.	6 Birchwood (IRE)/Bocca Bianca (GER) ♦ M ^{me} E. Petit	1 Y. Doranges	21j541(25)2
2 M ^{me} C. Cossou		2 MISS DARIANA ♀ b	4	J. Moisan	61		49	F.b.	4 Dariyan/Bayswater ♦ O. Couffon	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28j32670
3 M. A. Jacoby-Koaly		3 KLASH KARAYIB	5	F. Torralba	58,5		46,5	F.b.f.	4 Toronado (IRE)/Culture Clash ♦ Haras d'Edern	3 A. Jacoby-Koaly	21j5145(25)
4 M. JC. Cazako		4 DRAMAKUTA ♀	7	J. dos Santos	58		46	F.b.m.	5 Eclair Du Fada/Ay Cheche ♦ G. Zie	4 JC. Cazako	21j25651
5 M ^{me} A. Jacoby-Koaly		5 LUTITANIE	3	G. Bon	54,5		42,5	F.b.	4 Dariyan/Penny Luz ♦ M. Bridoux	5 M ^{me} A. Jacoby-Koaly	28j25552
6 M. A. Jacoby-Koaly		6 BAKHARA b	8	C. Reynaud	54		42	F.al.	7 Machucambo/Barouda ♦ P. Lamy	6 A. Jacoby-Koaly	21j33534
7 M. L. Solvar		7 JOHN STEED b	2	X. Bergeron	c 53,5	55	41,5	M.b.	5 Recorder (GB)/Extra Charge (IRE) ♦ Haras du Mont Dit Mont	7 M ^{me} A. Thibaut	178j0(24)697
8 M. J. Bastian		8 CRYSTAL KARA	1	M ^{me} S. Akari-Soudane	52	50,5	40	F.b.	8 Diamond Green/Crystal Fire ♦ A. Mestre	8 T. Jacquet	21j666(25)6

13 Engts - 3 Forf. - 1 N.D.P. - 1 Nul.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

8ème Course - Départ : 16 h. 35

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé ordre, Trio Ordre

4.000. - Attelé. - 2.800 mètres.

1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- alloués par la S.E.T.F.

Pour 6 à 15 ans inclus. - Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une course aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. à ceux ayant gagné au moins deux courses aux Antilles depuis 12 mois.

Propriétaires	Couleurs	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances		
B. MAGDELEINE	1 Damier bl-cl et orange, m. bl-cl, t. damier bl-cl et orange.....	1 HELIOS DE MESANGY	65 080	B. MAGDELEINE	2.800	H. b.	9 Niky et Quotane de Mesangy ♦ Mme Anne Marie BOUVAREL	1 B. MAGDELEINE	D. (25) 7. (24) D. 7. D. 0.
Ch. MOISE	2 Noire, epaul.rges, m. cercl. noir et et rouge, t. rouge.....	2 BEAUTIFUL ATOUT	105 420	CH. MOISE	-	H. al.	15 Roc Meslois et Saga d'Atout ♦ S.C.E.A. du BEAUMANOIR	2 CH. MOISE	3. 4. 3. 3. 6.
Laurent MOUTOUSSAMY	3 Rayée noir et rge, m. cercl. noir et rge, t. ray. noir et rge.....	3 JEAN DES GLENAN	(E) 89 995	Laurent MOUTOUSSAMY	2.850	H. b.	7 Otello Pierji et Vista Seven ♦ G. HUGNET★	3 MOUTOUSSAMY	1. 1. 3. Dm 7m D.
Laurent MOUTOUSSAMY	4 Rayée noir et rge, m. cercl. noir et rge, t. ray. noir et rge.....	4 JALON DU GOUTIER	(E) 93 172	A. FAIVRE	-	H. b.	7 Ecu Pierji et Voltige du Goutier ♦ S.C.E.A. des BISSONS	4 MOUTOUSSAMY	D. D. 1. D. 1. 1.
R. IRDOR	5 Jaune, étoile verte, m. vertes, brass. jaunes, t. verte.....	5 FORZAMOKO	144 320	Nicolas BISSON	-	H. al.	11 Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN★	5 R. IRDOR	2. 2. 3. 4. 2. 2.

6 Engts - 1 forf.

6 Engts - 1 forf.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

Prochaine réunion de courses en Guadeloupe : Dimanche 23 Aout 2026 à partir de 13 heures

Renseignement au 0690 50 95 75 / 0590 90 18 61

email : secretariat.coursesdeguadeloupe@yahoo.fr



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

Le Pari hippique comporte une part de hasard, le gain n'est donc pas garanti.



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique **courses**

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.

2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.

4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.